

Pour une action sociale transparente, concertée et renforcée au bénéfice des plus démunis

La pauvreté touche 25 à 30% de la population corse. Les associations humanitaires et caritatives de la Coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion (CLE) sont quotidiennement témoins de cette réalité et de son aggravation, reflets de la faible efficacité des mesures et des politiques actuelles face à ce phénomène durable et structurel.

L'ensemble des associations* membres de la CLE veulent porter cette question essentielle au centre des thèmes développés durant les élections cantonales du 22 et 29 mars, car les Conseils généraux sont des acteurs essentiels de l'action sociale. Aussi, interpellent-elles tous les candidats aux cantonales de Corse sur leur programme contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion, comme elles l'avaient fait précédemment lors des élections municipales d'Ajaccio.

Les candidats sont invités à répondre aux questions ci-dessous, en précisant leur nom et leur canton **avant le 16 mars**, sur le site : cle-ajaccio@sfr.fr
Chaque électeur pourra prendre connaissance de leur réponse sur facebook avec les mots-clés : [cle ajaccio facebook](#).

La gouvernance de l'action sociale

- **Concertation avec les acteurs institutionnels et économiques (Etat, CTC, villes, communes, communautés d'agglomérations ou de communes, entreprises, Europe) et prise en compte de l'expérience des acteurs de terrain (intervenants sociaux- assistances sociales, animateurs de quartiers - et associations humanitaires et caritatives) :**
 - Etes-vous prêts à vous appuyer sur les compétences des acteurs de terrain pour évaluer les nouveaux besoins, établir les priorités, élaborer de nouveaux projets et les réaliser, dans un budget très contraint? Comment ?
 - Etes-vous prêts à faire une place aux acteurs de terrain dans les commissions du Conseil général relevant de l'action sociale ? Comment ?
 - Etes-vous prêts à privilégier les projets multi-acteurs (institutionnels, associatifs et entrepreneuriaux) ? Comment ?
 - Seriez-vous d'accord pour participer à un projet de territoire expérimental, tel que prévu par la Charte contre la précarité du PADDUC? Si oui, quelles en seraient les modalités d'élaboration ?
- **Transparence :**
Comment prévoyez-vous d'assurer la transparence des modalités d'octroi de la politique sociale (critères d'attribution du logement social, des subventions aux associations, commissions d'attribution élargies) ?

*Ava Basta , Croix rouge, Fraternité du Partage, Médecins du Monde, Présence bis,, Restos du cœur, Secours Catholique, Secours Populaire.

- **Efficacité et lisibilité :**
 - Comment simplifier les dispositifs du Conseil général pour l'accès aux droits ?
 - Etes-vous favorable à la création d'un guichet social unique? Comment ?

Les actions prioritaires

- **Insertion :**
 - Le Conseil général étant responsable de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) ainsi que de l'attribution du Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD), comment envisagez-vous de renforcer l'efficacité de ses actions dans ce domaine?
 - Quelles solutions innovantes proposez-vous pour les jeunes déscolarisés ?
- **Action sociale :**
 - Comment garantir que l'attribution du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), des logements sociaux et de l'ensemble des aides s'adresse en priorité aux publics les plus fragiles?
 - Comment renforcer la cohérence des actions du Service d'action sociale avec celles des communes et des associations dans le domaine de la lutte contre la précarité, pour en améliorer l'efficacité?
 - Quelles actions nouvelles envisagez-vous en faveur des plus fragiles : handicapés, personnes âgées et immigrés ?
- **Santé :**
 - Prévoyez-vous de mettre de nouveaux dispositifs à la disposition des grands précaires (Samu social, développement de la prise en charge psychologique, la souffrance psychologique pouvant être aussi bien cause que conséquence de la précarité) ?

La Coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion s'adresse à tous les candidats aux élections cantonales de la Corse. Elle remercie par avance ceux d'entre eux qui répondront, avant le 16 mars, sur le site cle-ajaccio@sfr.fr en précisant leur nom et leur canton. Leurs réponses seront accessibles à tous les électeurs sur facebook (mots clés à partir d'un moteur de recherche : cle ajaccio facebook).

Contact :
 Dr François PERNIN 07 77 97 68 11
 Mr Michel RAIMONDO : 06 81 48 15 78